

COMMUNE DE SAINT-MAURICE-D'IBIE

RELEVE DE DECISIONS

Suite à la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-MAURICE-D'IBIE, régulièrement convoqué en date du 11 décembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre-Henri CHANAL, Maire.

Membres présents :

Mathieu ANDRÉ, Pierre-Henri CHANAL, Serge VALLOS, Agnès GOLFIER, Florian THIBON, Philippe LOMBARDO, Françoise HERPIN, Sébastien DUMEZ, Elodie EMENT

Membres absents ou excusés :

Sharon ARSAC

Procurations :

Sharon ARSAC a donné procuration à Agnès GOLFIER

Secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal a désigné Elodie EMENT comme secrétaire de séance.

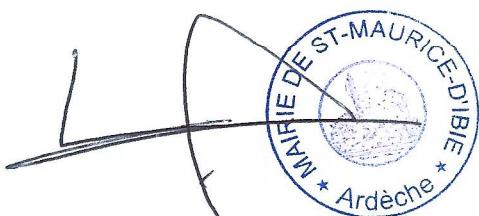
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :

20251215-01 Engagement des dépenses d'investissement

20251215-02 Affaires budgétaires, décision modificative

20251215-03 Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Fait à Saint Maurice d'Ibie, le 16 décembre 2025 et publié ce même jour.



Pierre-Henri CHANAL
Maire